



La médecine du travail tire la sonnette d'alarme..... 1
 ASC : la CFE-CGC Orange sur tous les fronts pour activer leur ouverture2

La médecine du travail tire la sonnette d'alarme

✓ Information

La 3^{ème} vague pourrait être celle des RPS

Le rapport de la médecine du travail sur l'année 2020 est édifiant.

Avec une grande liberté de ton, les médecins expliquent que l'année passée a vu leur activité augmenter drastiquement. Ils ne cachent pas être épuisés, moralement et physiquement.

La crise sanitaire a joué un grand rôle bien sûr, mais le facteur aggravant est la multiplication des projets de réorganisations de l'entreprise qui s'enchainent et qui se mettent en place très/trop rapidement selon les médecins.

Les médecins déplorent que trop d'alertes restent sans effet et ne sont pas prises en charge par la Direction.

Les médecins ont trop souvent l'impression de ne servir que de caution à la direction lors des rencontres avec les IRP, et demandent à être mieux associés en amont sur tous les sujets impactants.

Le rapport fait été de multiple mises en garde et parle d'une possible troisième vague non pas épidémique, mais plutôt psycho-sociale.

Les médecins établissent une liste de 9 préconisations incontournables à destination de l'entreprise pour éviter cela.

Analyse de la CFE-CGC Orange

Beaucoup de questions ont été posées sur le rapport de la médecine du travail qui décrit une situation anxiogène sur la DO GSO. La direction assure en avoir pris conscience et dit s'activer pour y remédier.

Toutefois les quelques exemples cités (désignation d'un coordinateur DO GSO pour suivre la mise en œuvre des

PRA et PCA en l'absence de référent COVID local, doublement des réunions de coordinations entre directeurs d'établissement et médecins) traduit plus l'inertie passée qu'une mise en mouvement réelle.

La direction assure que les 9 préconisations du rapport constituent la feuille de route qu'elle s'est fixée pour améliorer le dialogue social, progresser sur la méthodologie de transformation de l'entreprise et une meilleure prise en compte des acteurs SST.

La CFE-CGC Orange en accepte l'augure, mais a déjà prévenu que les paroles devront se retrouver dans les actes. Nous devrions en voir la concrétisation dans le rapport 2021 de la médecine du travail. Nous ne manquerons pas de le scruter attention.



ASC : la CFE-CGC Orange sur tous les fronts pour activer leur ouverture

✓ Informations / Consultations

Notre volonté, débloquent la situation : les élus CFE-CGC Orange **réaffirment leur attachement à la numérisation** tant demandée par les Ouvrants Droits (OD). Mais au vu des diverses positions de certaines Organisations Syndicales (OS), frileuses de faire une avancée vers une numérisation « trop rapide », nous avons décidé de retirer notre modalité et de ne pas participer au vote (NPPV) afin d'éviter tout blocage dans les prises de décisions.

Modalités et prestataires votés

Panier liberté pour tous : Guichet remboursement.

Notre position de NPPV fût la bonne et les ASC vont pouvoir enfin ouvrir. En effet **la prestation guichet remboursement sera bientôt en ligne**. Mais pas en mode numérique... Espérons qu'un jour nous passerons à l'âge de fer et non au bras de fer pour voir cette prestation évoluer de l'âge de pierre...

Panier liberté pour tous : Guichet chèques vacances

Cette modalité a été adoptée lors du dernier CSE. Le prestataire unique en France donnant ce service : ANCV.

Panier liberté pour tous : Guichet chèques culture

Cette modalité a été adoptée lors du dernier CSE. Le prestataire pour les chèques culture retenu : Groupe UP.

Panier liberté pour tous : Guichet chèques lire

Cette modalité a été adoptée lors du dernier CSE. Etant une marque déposée, le seul prestataire pour les chèques lire est le Groupe UP.

Validation du prestataire CESU Handicap

La commission des marchés n'a reçu qu'une seule réponse, celle du Groupe UP qui est donc retenu.

Validation du prestataire Chèque cadeau évènement heureux

Le Groupe UP a été de nouveau choisi.

Validation du prestataire Carte cadeau évènement heureux

Solikend a été choisi pour cette prestation.

Modalité spectacles de Noël enfants

Pour le moment pas de choix de prestataire, seules les modalités pratiques pour en bénéficier ont été adoptées.

Analyse de la CFE-CGC Orange

Malgré ce déblocage, la CFE-CGC regrette l'ouverture tardive des prestations. D'autant que certaines d'entre elles, notamment les chèques vacances, auraient pu ouvrir dès le mois d'avril, mais... le bureau du CSE en a décidé autrement et sans même consulter les élus.

Domage, encore une décision qui va à l'encontre de l'intérêt des Ouvrants Droits.



Vos représentants CFE-CGC Orange

Élus

- Abdelkrim DAOUADJI
- Adrien GRACIANNETTE
- Christophe MOINIER

Représentants Syndicaux

- Farid BENALI
- Maria BOUSCARY
- Maria Pilar MARTINEZ
- Valérie VINCENT

François KANY
Nadine BEMER